

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 59 (1930)
Heft: 9

Rubrik: Retraite des institutrices

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SOCIÉTÉ DES INSTITUTRICES

Réunions mensuelles. — A *Fribourg*, jeudi, 12 juin, à 2 h., au Pensionnat Sainte-Ursule.

A *Estavayer-le-Lac*, jeudi, 12 juin, à 3 h., au Pensionnat du Sacré-Cœur.

A *Bulle*, jeudi, 5 juin, à 2 h. $\frac{1}{2}$, à l'Ecole ménagère.

Retraite des institutrices

Nous nous empressons d'aviser nos chères collègues que notre retraite annuelle se donnera à Montbarry, du 21 au 25 juillet.

Si quelques classes n'ont pas vacances à cette époque, les institutrices voudront bien demander le congé nécessaire à M. l'Inspecteur de leur arrondissement.

Toutes les institutrices du canton, les maîtresses des Ecoles ménagères et les maîtresses d'ouvrages manuels sont amicalement invitées à participer à cette retraite.

Prix de la chambre et de la pension 20 fr.

On peut, dès maintenant, se faire inscrire auprès de M^{me} la Directrice, Etablissement des bains de Montbarry, Gruyère.

Des circulaires donnant tous les renseignements désirables seront envoyées en temps opportun.

Inscriptions aux cours normaux de gymnastique

Par ordre du département militaire fédéral, la société suisse des maîtres de gymnastique organise dans le courant de l'été 1930, à l'usage des participants de langue française, les cours ci-après.

A. Cours pour la gymnastique des garçons.

- I. *Premier degré, pour instituteurs et institutrices de classes de garçons et de filles.*
 1. A Lausanne, du 17 au 19 juillet. Direction : Ch. Collins, à Nyon et Henri Jaton, à Vallorbe.
- II. *Deuxième et troisième degrés, pour instituteurs.*
 2. A Yverdon, du 4 au 16 août. Direction : A. Huguenin, Lausanne, J. Thorin, Genève.
- III. *Deuxième et troisième degrés, pour instituteurs et institutrices placés dans des circonstances défavorables pour l'enseignement de la gymnastique.*
 3. A Monthey, du 18 au 23 août. Direction : Ch. Bertraud, Monthey et S. Wicht, Léchelles.
- IV. *Deuxième degré, pour gymnastique populaire, natation et jeux.*
 4. A Fribourg, du 11 au 16 août. Direction : Henri Jaton, Vallorbe et Ernest Bory, Yverdon.
- V. *Cours de perfectionnement pour gymnastique populaire, natation et jeux.*
 5. A Küsnacht (Zurich), du 11 au 16 août. Direction : H. Schalch, Zurich et A. Schreiber, Wängi.
- VI. *Cours de natation.*

Pour débutants et nageurs.

 6. A Vevey, du 5 au 9 août. Direction : A. Boppart, St-Gall et E. Perroud, Ropraz.